Le 14 mai 2024

Rapport annuel sur le travail des enfants et le travail forcé pour l'exercice clos le 30 septembre 2023

#### Introduction

Le Canada a récemment instauré de nouvelles législations pour éliminer le travail forcé et l'exploitation des enfants. Auto Sénateur inc., ci-après nommée « Auto Sénateur », s'engage fermement dans ces efforts internationaux, soulignant son dévouement aux pratiques éthiques et responsables. Ce rapport annuel expose la façon dont Auto Sénateur aligne ses activités sur les standards internationaux en matière de droits de l'homme, en prenant aussi en compte les activités de ses fournisseurs.

En tant que concessionnaire Toyota, Auto Sénateur suit les directives de Toyota Canada inc. et participe ainsi activement à l'éradication de pratiques inacceptables. Notre entreprise veille à ce que toutes ses transactions commerciales soient menées de manière légale et éthique, tout en s'assurant d'une gestion durable de sa chaîne d'approvisionnement. Nous évaluons rigoureusement les implications sociales, environnementales et économiques de nos produits. Nos employés, essentiels au maintien de l'intégrité de nos activités, sont tenus de respecter tous les lois et règlements pertinents et de se comporter de manière professionnelle et éthique.

Nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir de promouvoir une conduite éthique. Si des indications de pratiques non éthiques, y compris le travail forcé ou l'exploitation des enfants, sont découvertes au sein de notre entreprise, nous agirons immédiatement pour aborder ces enjeux et apporter les corrections nécessaires.

#### Structure, activités, et chaînes d'approvisionnement d'Auto Sénateur

Auto Sénateur est un concessionnaire spécialisé dans la vente et la distribution de véhicules et de pièces Toyota. En tant que partenaires de Toyota Canada, nous imputons une part importante de nos dépenses annuelles à l'achat de véhicules et de pièces auprès de Toyota Motor Corporation et de ses filiales nord-américaines. De plus, nous gérons une chaîne d'approvisionnement spécifique de fournisseurs, qui comprend des agences de marketing locales, des services informatiques, des services de transport, des services professionnels et des accessoires automobiles. Cela nous permet de maintenir les standards de Toyota en matière de lutte contre le travail forcé et l'exploitation des enfants.

Notre structure organisationnelle repose sur plusieurs départements clés : achats, logistique, contrôle qualité et ventes. Chaque segment est essentiel pour garantir l'intégrité de notre chaîne d'approvisionnement.

Toyota Canada inc., une filiale de Toyota Motor Corporation basée au Japon, achète les véhicules et les pièces auprès de la société mère et de ses filiales pour les revendre ensuite à un réseau de 287 concessionnaires franchisés à travers le Canada. En plus de gérer la commercialisation et la promotion de la marque Toyota, Toyota Canada supervise également une chaîne d'approvisionnement directe, au sein de laquelle des initiatives précises ont été développées pour prévenir le travail forcé et l'exploitation des enfants, qui comprend le marketing, la publicité et l'informatique.

En tant qu'acteurs responsables dans le secteur automobile, nous nous engageons à être les partenaires privilégiés des consommateurs, des distributeurs et de nos employés, incarnant nos valeurs fondamentales dans chacune de nos actions et interactions.

### Politiques et processus de diligence raisonnable

En tant que concessionnaires de véhicules Toyota, nous nous appuyons sur Toyota Canada et Toyota Motor Corporation pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques efficaces visant à surveiller et prévenir le travail des enfants dans la production de véhicules et de pièces. Nous avons sollicité des informations supplémentaires de leur part pour comprendre comment ils gèrent ces risques dans leur chaîne d'approvisionnement mondiale. Toyota adhère aux principes directeurs des Nations Unies sur les droits de l'homme et exige de ses fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils respectent des normes élevées en matière de droits de la personne.

Toyota collabore également avec des organisations non gouvernementales pour assurer des conditions de travail justes pour les travailleurs migrants dans ses filiales et chez ses fournisseurs, aussi bien au Japon qu'à l'international. Ils ont mis en place des directives destinées à prévenir l'exploitation par des agences de recrutement malhonnêtes en imposant des frais élevés. Ces directives visent également à assurer la liberté de mouvement, un traitement équitable et des contrats de travail appropriés pour les travailleurs migrants.

De plus, Toyota a développé des directives sur le développement durable pour ses fournisseurs, clarifiant ses attentes en matière d'éthique commerciale, de conformité légale, de droits du travail et de pratiques environnementales. Ces directives sont communiquées aux fournisseurs principaux, et Toyota attend d'eux qu'ils adoptent et propagent ces normes dans leurs propres chaînes d'approvisionnement.

Tél.: (450) 668-2710

Au sein de notre concessionnaire, bien que nous n'ayons pas encore établi une procédure formelle complète de gestion des risques de travail forcé, nous travaillons activement à l'élaboration d'un plan d'action ciblé.

## Risques et gestion de la chaîne d'approvisionnement

En tant que concessionnaire Toyota, nos activités se concentrent principalement sur des tâches professionnelles et administratives. Cependant, nous sommes conscients que des risques peuvent émerger, notamment avec certains fournisseurs tiers qui nous fournissent des accessoires automobiles, des pièces de rechange et des articles promotionnels.

Nous obtenons la majorité de nos véhicules et pièces directement de Toyota Motor Corporation et de ses filiales nord-américaines, qui ont instauré des protocoles stricts pour surveiller et atténuer les risques dans leurs chaînes d'approvisionnement. Nous reconnaissons que les normes de travail varient considérablement à travers le monde, et que certains environnements, en particulier aux frontières internationales, peuvent augmenter les risques de violations des droits de la personne. Le Groupe Toyota fournit des efforts continus pour diminuer ces risques dans ses usines au Japon et en Amérique du Nord.

Néanmoins, l'esclavage moderne peut être bien dissimulé, nous restons donc constamment vigilants pour détecter toute conduite immorale qui pourrait subsister malgré les apparences. Durant les années 2024-2025, nous prévoyons d'approfondir notre réflexion et de développer un plan d'action spécifique pour aborder ces défis de manière proactive.

## Mesures de remédiation

Nous n'avons pas encore réalisé une évaluation complète des risques de travail forcé ou d'exploitation des enfants au sein de nos activités et chaînes d'approvisionnement. À ce jour, aucun incident distinctif n'a été détecté, ce qui explique l'absence de stratégies de remédiation ciblées pour réduire l'impact économique sur les familles potentiellement impactées par de telles pratiques. Cependant, nous maintenons une vigilance constante et sommes préparés à intervenir immédiatement si un cas était identifié.

### Mesures de compensation des pertes de revenus

À ce stade, une évaluation complète des risques de travail forcé ou d'exploitation des enfants dans nos opérations n'a pas encore été menée. En conséquence, nous n'avons pas mis en place de mesures spécifiques pour compenser les pertes de revenus des familles affectées, car aucun cas n'a été constaté dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous continuons de surveiller étroitement nos pratiques pour garantir que nos standards éthiques soient respectés et sommes prêts à prendre des mesures correctives si nécessaire.

Tél.: (450) 668-2710

## Formation des employés

Alors que nous commençons à examiner de près les questions sur le travail forcé et le travail des enfants, nous mettons également en place des programmes de formation destinés à éduquer et sensibiliser nos employés ainsi que nos partenaires commerciaux. Ces formations couvriront les risques associés au travail forcé et à l'exploitation des enfants, ainsi que les politiques et procédures que nous avons adoptées pour les prévenir. Nous prévoyons de déployer ces initiatives durant l'année 2024-2025, renforçant ainsi notre engagement envers des pratiques commerciales responsables et éthiques.

## Évaluation de l'efficacité des mesures

Nous nous engageons à effectuer des évaluations régulières de nos politiques et procédures internes pour assurer leur alignement sur les normes nationales et les standards d'excellence du secteur. De plus, nous prévoyons de renforcer notre collaboration avec Toyota Canada, nos partenaires commerciaux et nos fournisseurs pour encourager l'adoption des meilleures pratiques et faciliter l'échange d'informations sur l'efficacité des stratégies déployées pour lutter contre ces fléaux.

# Approbation du rapport

Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration d'Auto Sénateur inc., attestant sa conformité avec nos valeurs et les exigences légales. Nous nous engageons à maintenir la transparence et l'intégrité dans toutes nos activités.

Laurent Dagenais, Directeur général

Tél.: (450) 668-2710